



TEC™ 967 Fibrex

Enduit de rénovation sur supports bois et maçonneries – Classé P3
Procédé destiné à la préparation des supports à base de liant hydrauliques, à base de bois ou panneaux dérivés, rénovation sur carrelage et sur dalles thermoplastiques semi-flexibles.
Certificats QB 06S117 et 59S117 associé aux primaires TEC™ 049 TEC™ 044/2 TEC™ 047

AVANTAGES

- Résistant à la fissuration, produit renforcé par l'incorporation importante de fibres et d'adjuvant
- Applicable en épaisseur de couche de 3 à 30 mm en une seule passe
- Application aisée, grande capacité d'autolissage
- Durcissement rapide | rapidement praticable
- Emission EC1Plus : à très faible émission de COV



UTILISATION

Le mortier de ragréage TEC™ 967 FIBREX est particulièrement adapté à la préparation et la rénovation de supports devant recevoir des revêtements souples ou rigides : céramiques, plastiques, textiles, parquets.

Ce produit hautement résistant a spécialement été élaboré pour répondre aux exigences posées par les travaux de rénovation et convient aussi bien dans les pièces d'habitation que dans les zones fortement sollicitées: bureaux, hôpitaux, établissements scolaires ou autres.

Epaisseur d'emploi : de 3 à 30 mm

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Composition	Poudre grise composée de liants hydrauliques, de charges minérales, de résines synthétiques, de fibres et d'adjuvants spéciaux
Couleur	Gris
Conditionnement	Sac de 25 kg en papier kraft avec un pli couché polyéthylène
Proportion du mélange	5,0 litres d'eau pour 25 kg de poudre,
Consommation	1,5 kg/m ² /mm d'épaisseur
Aptitude à l'autolissage	Très bonne jusqu'à 15 minutes*
Durée de vie en auge	Environ 30 minutes*
Ouverture au trafic piétonnier	2 à 4 heures suivant température ambiante
Délai de séchage avant collage du revêtement	24 heures environ pour carrelages et textiles* 24 à 48 heures pour un revêtement plastique* 3 jours pour les parquets*
Température d'emploi	+ 5° à +30°C
Conservation	12 mois en emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité et de la chaleur
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.

* Ces délais sont donnés pour une température de 20°C et pour une épaisseur d'application de l'enduit de 3 mm.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...)

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*). Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Si le support à base ciment ne présente pas le taux d'humidité requis ou dans le cas d'un dallage sur terre-plein, appliquer notre procédé barrière adhérent pour support humide ou exposé aux reprises d'humidité TEC™ 024 MVB, et respecter les conditions de mise en œuvre définies dans la fiche technique du produit.
- Toutes les parties friables, non ou mal-adhérentes du support (*résidus de plâtre, laitances, pellicule de surface, produit de cure, traces de peinture, anciennes traces de colle...*) devront être éliminées mécaniquement par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage.

- Supports avec anciens carrelages partiellement ou totalement conservés :
 - Procéder à l'élimination des éléments cassés ou sonnant creux adhérents, puis au rebouchage des cavités avec le mortier rapide TEC™ 940 QUICK.
 - Sur les zones conservées éliminer les graisses, les produits d'entretien, de protection et les salissures par lavage à l'aide d'une lessive sodée ou d'un détergent dégraissant. Rincer abondamment, puis laisser sécher.
- Selon nécessité un dépolissage des surfaces sera effectué.
- Sur supports bois :
 - Contrôler la solidité de la structure porteuse et entreprendre si nécessaire des travaux de consolidation
 - Créer ou maintenir l'aération de la sous-face du parquet
 - Purger la surface du support bois par ponçage.
 - Dépoussiérer soigneusement par aspiration le support
 - Appliquer les bandes périphériques de désolidarisation TEC™ 802
- Pour tous supports, éliminer soigneusement (*par aspiration*) les poussières et particules non-adhérentes et appliquer le primaire le plus adapté à la nature du support et aux sollicitations futures du local (*consulter les fiches techniques correspondantes*).
 - Supports absorbant : par exemple TEC™ 049 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023
 - Supports non absorbants : par exemple TEC™ 047 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023
 - Supports bois : par exemple TEC™ 047 | TEC™ 023
 - Sur dalles thermoplastiques semi-flexibles TEC™ 047 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023

Nota : Vérifier que le primaire est sec, devenu transparent et péguant, avant de commencer l'application du ragréage.

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Hygrométrie maximale admise	: 75% (<i>recommandée <65%</i>).
Protéger l'enduit frais des courants d'air, du rayonnement solaire et de la chaleur	

APPLICATION

- Utiliser de l'eau de gâchage à 10°C minimum
- Mélanger TEC™ 967 FIBREX avec de l'eau claire : proportion du mélange : 5 litres d'eau pour 25 kg de poudre.
- Dans un récipient propre, verser l'eau puis ajouter la poudre progressivement, en agitant pour obtenir une pâte homogène et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur en forme de fouet-mélangeur branché sur une perceuse électrique (*300 à 500 tours/mn maxi.*).
- Le produit ainsi préparé peut être utilisé immédiatement après le gâchage. La durée de vie en auge varie en fonction de la température. Elle est en pratique de 30 minutes. Etaler le produit en une seule passe à l'aide d'une lisseuse par de larges mouvements de va-et-vient. A l'aller, tirer à zéro en tenant la lisseuse presque verticalement, permettant ainsi de chasser les bulles d'air. Au retour, régler l'épaisseur souhaitée en lissant avec l'outil presque horizontal. Cette technique permet au ragréage de couler facilement dans les anfractuosités du support et de ne laisser qu'une faible porosité résiduelle.
- Pour améliorer l'autolissant et la qualité de surface, passer dans la couche d'enduit encore fraîche notre rouleau débulleur.
- La durée de séchage est de 24 heures à 20 °C pour une couche de 3 mm d'épaisseur.
- Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

Important : l'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait qu'une charge trop importante peut endommager les structures porteuses surtout lorsque celles-ci sont en bois (planchers anciens). Il y a donc lieu d'être vigilant sur les charges admissibles en intégrant les poids du ragréage, du revêtement, ainsi que toute charge supplémentaire telle que meuble etc.

Dans les cas d'application en forte épaisseur (>10 mm) et sur support bois, on appliquera en périphérie et autour des tuyaux, poteaux... une bande en mousse TEC™ 802 avant d'effectuer le ragréage. On n'oubliera pas les joints de fractionnement environ tous les 20-30 m2 et 6 ml en coloir

En cas de travail sur produits contenant de l'amiante, respecter la législation en vigueur.

SYSTEME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL

TEC™ 967 FIBREX peut être appliqué sur un système de chauffage par le sol. Se reporter au DTU correspondant pour connaître la procédure de première mise en chauffe et le délai d'arrêt du chauffage avant la pose et le délai de reprise du chauffage après les travaux. Ne convient pas aux Planchers Rayonnants Électriques (*PRE*)

RECOMMANDATION :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres document

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.